

NOTICE D'INFORMATION

COMMENT DEVENIR STAGIAIRE EXPERT

Le statut de stagiaire expert est obligatoire pour passer l'unité C du diplôme d'expert en automobile. Ce statut ne correspond pas à proprement parler à un stage, mais à une période préparatoire au passage de la dernière unité du diplôme, par un candidat salarié d'un cabinet ou entreprise d'expertise automobile.

Ce statut permet au candidat, bien que non diplômé, de pratiquer l'expertise, dans un cadre déterminé et sous la tutelle d'un expert diplômé.

Pendant cette période, le candidat suit une formation de 266 heures, le préparant aux épreuves de l'unité C. **Devenir expert en automobile nécessite donc de devenir d'abord stagiaire expert.** Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires à cela.

Pour devenir expert en automobile, il faut obtenir le diplôme, régit par le Décret n° 95-493 du 25 avril 1995. On ne peut exercer le métier sans ce diplôme.

L'examen conduisant à la délivrance du diplôme d'expert en automobile comprend 3 unités de contrôle de niveau III :

- ◆ unité **A** composée d'épreuves d'enseignement général
- ◆ unité **B** composée d'épreuves d'enseignement technologique
- ◆ unité **C** composée d'épreuves professionnelles

Pour se présenter à l'unité C, il est obligatoire de posséder :

- ◆ les unités A et B ou un diplôme qui en exempte
- ◆ 3 ans d'expérience professionnelle dans la réparation automobile, pouvant être ramenés à 1 an si on possède certains diplômes
- ◆ 2 ans de pratique de l'expertise automobile auprès d'un expert diplômé (maître de stage), au 1er octobre de l'année de passage de l'unité C, en tant que **stagiaire expert**.
- ◆ **il est fortement conseillé d'avoir suivi une formation professionnelle préparant aux épreuves de cette unité (droit, expertise, contrôle technique)**
- ◆ **il n'y a pas d'exemption au passage de l'unité C, par diplôme, ou par expérience professionnelle.**

Pour se présenter aux unités A et B, il est obligatoire de posséder :

- ◆ un diplôme de niveau IV reconnu par l'éducation nationale
- ◆ **il est fortement conseillé d'avoir suivi une formation préparant aux épreuves de ces 2 unités de niveau III (maths, français, physique, langue vivante, Sciences et techniques industrielles, Systèmes techniques automobile), correspondant grossièrement au BTS MAVA. Le temps de préparation d'un BTS MAVA ou les unités A et B est sensiblement le même : 2 ans.**

Liste des diplômes autorisant une dispense :

Unité A	BTS du secteur industriel DUT de technologie du secteur industriel Diplômes d'ingénieur
Unités A et B	BTS AVA, MAVA : maintenance et après-vente des véhicules, option VP et VI BTS EVM : exploitation des véhicules à moteur BTS MCI : moteur à combustion interne BTS Agro-équipement BTS Machinisme agricole BTSA Génie des équipements agricoles DUT Génie mécanique option automobile Diplôme de l'ESTACA, option automobile <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ces diplômes, ainsi que tous les diplômes d'ingénieurs de l'enseignement technique, ramènent de 3 ans à 1 an l'exigence d'expérience professionnelle dans la réparation automobile. L'année d'expérience peut être également remplacée dans certains cas par une année de spécialisation post-BTS en carrosserie.

Comment obtenir les unités A et B :

- ◆ en passant les épreuves en candidat libre, sachant qu'il **n'existe aucune formation**. Ceci est donc réservé aux candidats possédant un bon niveau III dans les matières des épreuves, en particulier en maths et en mécanique appliquée.
- ◆ en obtenant un diplôme de la liste autorisant une dispense, soit directement, soit en validant ce diplôme par validation des acquis(*) si le candidat possède une expérience professionnelle de niveau suffisant dans la réparation automobile.
- ◆ Tout savoir sur la VAE :

<http://www.travail.gouv.fr/dossiers/vae/index.html>
<http://eduscol.education.fr/D0077/default.htm>

*Nota : les unités A et B ne peuvent être validées par VAE que par les seuls stagiaires experts ayant au moins **5 ans de pratique de l'expertise** (3 ans selon la Loi auxquels s'ajoutent les 2 années de préparation du diplôme, non prises en compte, sur directive du ministère de l'Education Nationale spécifiquement pour ce diplôme). Elles ne sont pas accessibles en validation avec une autre expérience professionnelle, même l'expérience de la réparation automobile.*

Où suivre les formations :

Les BTS dépendant de l'éducation nationale. Il est donc nécessaire de se renseigner auprès du rectorat de son académie.

L'unité C est préparée en 2 ans, en étant salarié d'un cabinet d'expertise, au titre de la période de professionnalisation

Comment trouver un maître de stage (devenir stagiaire expert) :

Dans la pratique et pour faire face à sa responsabilité, un cabinet d'expertise ne peut admettre un candidat au statut de stagiaire expert que si ce dernier possède :

- ◆ les unités A et B ou un diplôme qui en exempté
- ◆ 3 ans d'expérience professionnelle dans la réparation automobile, pouvant être ramenés à 1 an (ou une année post-BTS) s'il possède certains diplômes (voir ci-dessus)

La durée de 2 ans exigée pour la pratique de l'expertise, entraîne un contrat à durée indéterminée entre le stagiaire expert et le cabinet d'expertise. En fait il ne faut pas confondre le statut de stagiaire expert et un stage au sens ordinaire du terme. Le stagiaire expert est un salarié de droit commun, dont le statut permet l'exercice (limité) de l'expertise.

En conséquence, la recherche d'un maître de stage est équivalent à une recherche d'emploi.